

MANUEL DE PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

DÉCRET N 2-12-349
DU 8 JOUMADA I 1434 (20 MARS 2013)
RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS

2016

Présentation

Le présent « Manuel de procédures de passation des marchés publics » s'inscrit dans le cadre de la mise à la disposition des différents intervenants du système de passation des marchés publics, essentiellement l'acheteur public et les usagers de ceux-ci, un document de référence et un outil de travail simplifié et ce, dans l'optique d'internaliser et de s'approprier les nouvelles techniques véhiculées par la réforme et la mise en œuvre du nouveau décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics et ses textes d'application.

Le manuel de passation des marchés publics fait partie d'un ensemble de documents nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés publics avec le Dossier d'Appel d'Offre types, les conventions types, etc.....

Il permet de déterminer, selon les systèmes de passation et leurs niveaux de complexité, les différentes étapes de passation d'un marché, d'un bon de commande ou d'une convention du droit commun.

Les processus traités dans ce manuel de procédures sont comme suit :

- L'appel d'offres ouvert et restreint ;
- L'appel d'offres avec présélection ;
- Le concours ;
- Le marché négocié ;
- Les spécificités de la procédure de passation des marchés d'études;
- Les prestations architecturales ;
- la consultation architecturale,
- le concours architectural
- la consultation architecturale négociée;
- Le bon de commande
- La convention de droit commun

Méthodologie

- Le présent Manuel de procédures expose :

1. Une cartographie globale de procédures à traiter ;
2. Une procédure préalable liée à la publication du programme prévisionnel des achats ;
3. Pour chaque processus d'achat :
 - Une fiche analytique du processus ;
 - Une fiche de présentation portant sur les éléments suivants : Domaine d'application, nature des prestations, définitions et abréviations et documents de référence ;
 - La description de la procédure avec explication des activités et des règles de gestion de chaque procédure ;
 - Un logigramme de chaque processus ;
 - Le document comporte des renvois à des textes de loi, règlement et arrêtés (surbrillance en jaune).

- Il a été pris en considération, des spécificités de chaque procédure . Les cas de marchés alloti, cadre, reconductible, et à tranche conditionnelle sont pris en considération le cas échéant. De même, une attention particulière a été accordée aux dispositions communes à toutes les procédures.

- Concernant la procédure des marchés des études, les spécificités de ces marchés ont été citées séparément, mais en ce qui concerne les actions, les acteurs et le déroulement de la procédure, il convient de se référer à la procédure du mode de passation du marché d'étude concerné, soit un appel d'offres ouvert ou restreint, avec présélection ou marché négocié....

sommaire :

Présentation	1
Méthodologie.....	2
Liste des abréviations.....	3
Shéma global.....	4
Cartographie des procédures.....	5
Programme prévisionnel des marchés.....	6
Processus 1: Appel d'offres ouvert et restreint.....	9
Fiche analytique.....	10
Procédures.....	11
Processus 2: Appel d'offres avec présélection.....	61
Fiche analytique.....	62
Procédures.....	64
Processus 3: Concours.....	117
Fiche analytique.....	118
Procédures.....	120
Processus 4: Marché négocié.....	161
Fiche analytique.....	162
Procédures.....	164
Processus 5: Spécificités de la procédure des marchés des études.....	205
Fiche analytique.....	206
Précédures.....	208
Processus 6: Consultation architecturale.....	213
Fiche analytique.....	214
Procédures.....	216
Processus 7: Concours architecturale.....	255
Fiche analytique.....	256
Procédures.....	258

Processus 8: Consultation architecturale négociée.....	287
Fiche analytique.....	288
Procédures.....	290
Processus 9: Bon de commande.....	329
Fiche analytique.....	330
Procédures.....	332
Processus 10: Convention de droit commun.....	337
Fiche analytique.....	338
Procédures.....	340